

Quant à l'autre partie de la question, la partie la plus sérieuse, les programmes font actuellement l'objet de discussions entre les représentants personnels de dignitaires qui se sont réunis à San Diego, après s'être rencontrés à plusieurs . . .

M. Beatty: Ce sont des sommitaires en quelque sorte.

M. Trudeau: . . . des mousquetaires? Si le député tient à en savoir plus, je lui dirai que ces représentants s'appellent des sherpas et un sherpa est une personne chargée de mener une autre au sommet.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Ce serait un terme beaucoup mieux approprié que mousquetaire, que sommité ou ce genre de choses-là.

Madame le Président, on est en train de préparer l'ordre du jour de ce sommet. Un pays ne peut décider ce qu'il sera, car c'est naturellement le pays hôte qui a surtout voix au chapitre. Je ne demande pas mieux que de transmettre à mon sherpa, en prévision de leur prochaine rencontre, toute proposition du chef de l'opposition ou des députés de son parti sur ce qu'il faudrait ajouter ou supprimer à notre programme.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LE BAS PRIX DES LÉGUMES IMPORTÉS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Hier, les cultivateurs de pommes de terre de la vallée du Fraser ont diminué le prix des pommes de terre de \$40 la tonne pour soutenir la concurrence de Washington. Trois heures plus tard, les Américains ont diminué leur prix de \$5 voire de \$10 la tonne. Le prix des oignons de la Colombie-Britannique a été abaissé de \$5 le quintal et ils se vendent à un prix inférieur au coût de production.

Le coût de la vie a peut-être diminué, mais il a baissé parce que les Américains peuvent faire du dumping sur le marché canadien et vendre leurs produits à un prix inférieur au coût de production au Canada.

Le ministre refuse d'imposer une surtaxe afin de protéger les agriculteurs canadiens. Veut-il que les agriculteurs canadiens renoncent à produire et que les consommateurs canadiens soient à la merci des sociétés américaines?

• (1200)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le gouvernement ne veut pas que cela se produise, cela va de soi. Le gouvernement veut offrir par exemple l'assistance que le ministre de l'Agriculture juge nécessaire pour aider les agriculteurs.

Ensuite, en étudiant le problème, en essayant de savoir ce qui se passe dans ce secteur de l'agriculture et de voir quel est le rapport avec les producteurs des deux côtés de la frontière canado-américaine, le gouvernement du Canada veut s'assurer

que les conventions et les règlements internationaux sont respectés. Il existe un remède pour les plaintes que les producteurs ont éventuellement à faire. Ces conventions prévoient un système d'enquête auquel on peut avoir recours.

Nous espérons que les producteurs présenteront leurs doléances. Nous suivrions alors la procédure normale pour essayer de voir si les producteurs américains n'ont pas voulu profiter injustement de la situation.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par des honorables députés le jeudi 17 mars 1983 sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'ADOPTION DES PROJETS DE LOI C-653 ET C-43

M. Deans: Madame le Président, j'ai une question pour le leader du gouvernement à la Chambre. Mercredi passé, la Chambre a consenti à renvoyer le projet de loi C-653 au comité permanent de l'agriculture. Il semble évident, à mes yeux du moins, que l'étude de cette mesure en est au point mort. Le comité directeur du comité de l'agriculture ne tiendra pas sa première séance avant mardi prochain. Si nous voulons tenir notre promesse aux agriculteurs, il faudra que cette mesure franchisse les trois étapes à la Chambre, soit approuvée par le Sénat et reçoive la sanction royale avant le congé de Pâques. Les leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition officielle pourraient-ils dire sans ambages que la Chambre tient à ce que le projet de loi C-653 soit étudié dans les plus brefs délais et rapporté aussitôt que possible, au moins à temps pour que nous en terminions l'étude et lui fassions franchir toutes les autres étapes nécessaires pour lui donner force de loi?

M. Pinard: Madame le Président, nous avons convenu de renvoyer cette mesure au comité. Le gouvernement tient à ce qu'elle soit examinée rapidement, mais nous ne voulons pas nous mêler des affaires du comité, car c'est à lui de décider de sa propre procédure.

Des voix: Oh, oh!

M. Pinard: Je sais que des conservateurs sont membres du comité. La Chambre peut être sûre que, dès que le comité rapportera le projet de loi, elle en sera saisie sans délai, car nous voulons qu'il soit examiné très sérieusement, efficacement et aussi rapidement que possible.